



*Ségolène Royal,
Présidente de la COP21
Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer,
en charge des Relations internationales sur le climat*

*Semaine décisive pour le climat :
le 4 novembre 2016,
l'Accord de Paris entre en vigueur*

**Accord de Paris
C'est fait !**



#SmileForThePlanet

Sommaire

**« Entrée en vigueur de l'Accord de Paris :
le monde entier s'empare de la loi pour la planète »3**

Ce que change l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris4

Un nouvel élan pour l'application des contributions nationales

Une mise en œuvre anticipée des engagements pris dans l'Accord

Un signal fort pour tous les acteurs de la société civile

**#SmileForThePlanet :
Une mobilisation internationale pour un jour historique5**

L'opération #SmileForThePlanet : Ensemble, redonnons le sourire à la planète !

Une campagne d'information digitale pour amplifier la mobilisation citoyenne

Les événements #SmileForThePlanet à Paris, en France, dans le monde, au ministère de l'Environnement et avec la CCNUCC

Le point sur le processus de ratification dans le monde12

Le calendrier d'application de la « loi pour la planète »16

Finaliser les textes d'application et les articles de la « loi pour la planète » d'ici 2018

Première réunion de la Conférence des Parties le 15 novembre 2016 à la COP22

« **Entrée en vigueur de l'Accord de Paris :
le monde entier s'empare de la loi pour la planète** »



Moins d'un an après la mobilisation exceptionnelle de décembre 2015, la communauté internationale a de nouveau rendez-vous avec l'Histoire : avec la ratification des pays de l'Union européenne le 5 octobre, le seuil des 55 % des émissions de gaz à effet de serre a été franchi. L'irréversibilité est aujourd'hui acquise. **L'Accord de Paris – 1^{er} accord universel sur le climat – entre en vigueur le vendredi 4 novembre 2016.** C'est la première fois qu'un texte international fait l'objet d'une adhésion aussi massive et aussi rapide.

Les choses sont bien engagées et après une étape historique, l'enjeu est maintenant de progresser sur les trois grands principes qui déterminent mon action :

L'urgence climatique. Nous devons poursuivre l'objectif d'une ratification universelle et nous mobiliser pour cela, afin que tous les pays qui y ont adhéré en décembre et signé en avril passent maintenant à la ratification de l'Accord de Paris. Les procédures doivent maintenir cet état d'urgence.

En tant que Présidente de la COP21, il me revient de veiller à la bonne préparation de la première réunion de la Conférence des Parties à l'Accord de Paris, qui se tiendra à Marrakech le 15 novembre lors du segment des chefs d'Etat et de gouvernement. L'ordre du jour de cette première Conférence doit être vigoureux, politique, offensif, capable d'entraîner et être à la hauteur de cet effort considérable qui a été fait pour obtenir les ratifications dans un délai de 9 mois.

La justice climatique. Je souhaite que **la question des financements**, qui jouent un rôle central dans l'Accord de Paris, soit réglée lors de cette première réunion. Nous devons au moment de la COP22 avoir mis en place les mécanismes qui garantiront la réalisation des 100 milliards de dollars par an pour le climat d'ici 2020.

L'efficacité climatique repose sur la mobilisation de tous les acteurs dans les 70 coalitions de l'Agenda de l'action, dont on connaît ma mobilisation sur le sujet. Je souhaite que des décisions opérationnelles soient préparées et consolidées pendant la COP22.

Dès ma prise de fonction à la Présidence de la COP21, j'avais annoncé l'objectif d'entrée en vigueur de l'Accord de Paris avant fin 2016. Nous y sommes. Nous avons fait preuve de courage, d'un sens de l'action rassemblée et avons montré une vision de l'avenir.

A handwritten signature in black ink that reads "Ségolène Royal". The signature is written in a cursive style and is underlined with a single horizontal line.

Ce que change l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris

Un nouvel élan pour l'application des contributions nationales

Désormais, les Etats ayant ratifiés sont engagés par l'Accord de Paris. Cette entrée en vigueur va donc donner **une forte impulsion à la mise en œuvre des contributions nationales annoncées par les pays en 2015**. Les politiques et les investissements doivent être engagés sans attendre. Il va aussi renforcer les attentes à l'égard des donateurs pour qu'ils contribuent au **renforcement des capacités des pays en développement**.

Une mise en œuvre anticipée des engagements pris dans l'Accord

L'entrée en vigueur rapide de l'Accord de Paris traduit le soutien politique des Etats et va permettre aux négociateurs de **finaliser au plus vite les règles de mise en œuvre de l'Accord**, en particulier sur la transparence (définir des lignes directrices communes pour suivre les efforts), sur les financements, ou encore sur les mécanismes de réduction des émissions, fondées ou non sur le marché.



En tant que Présidente de la COP21, et gardienne de l'esprit de Paris, Ségolène Royal s'assurera que l'ambition et l'universalité de l'accord soient respectées.

Un signal fort pour tous les acteurs de la société civile

Enfin, cette entrée en vigueur précoce envoie un signal fort à l'ensemble des acteurs de la société : le monde est en train de changer. Elle montre aux entreprises et aux investisseurs **la voie d'un développement sobre en carbone** qui est désormais retenue par les Etats à travers le monde. L'entrée en vigueur de l'Accord renforce fortement la pertinence des **70 coalitions** qui ont été lancées lors de la COP 21.

Les progrès déjà réalisés :

- **Très forte augmentation des énergies renouvelables dans le monde** : les renouvelables ont représenté 90% de la nouvelle production d'électricité en 2015, alors qu'elles n'ont contribué qu'à la moitié l'année précédente.
- **Très forte baisse des prix du renouvelable** : le coût de fonctionnement des technologies solaires photovoltaïques a diminué de plus de 80% depuis 2009 et devrait connaître une chute de 59% d'ici 2025.
- **Niveau record d'emplois dans les énergies renouvelables** : le secteur des renouvelables a atteint 8,1 millions d'emplois en 2015 dans le monde ; 2000 emplois dans l'éolien créés en France en 2015 et 15000 emplois prévus dans le solaire grâce aux appels d'offres.

#SmileForThePlanet :

une mobilisation internationale pour un jour historique

Ségolène Royal, Présidente de la COP21 avec Patricia Espinosa, Secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques appelle l'ensemble des citoyens à se mobiliser pour la planète.

L'opération #SmileForThePlanet : Ensemble, redonnons le sourire à la planète !

L'entrée en vigueur de l'Accord de Paris est un **succès international** : en moins d'un an, plusieurs dizaines de pays se sont mobilisés simultanément pour que les engagements pris lors de la COP21 soient appliqués rapidement.

Cette victoire collective lance un mouvement irréversible : après plusieurs décennies d'activités fortement émettrices de gaz à effet de serre et d'exploitation excessive des ressources naturelles, **la communauté internationale a montré sa volonté de bâtir un nouveau modèle de société et de « redonner le sourire à la planète ».**

Le 4 novembre prochain, à travers l'opération #SmileForThePlanet, Ségolène Royal appelle l'ensemble des personnalités ayant contribué à ce succès historique – citoyens, territoires, gouvernements, ONG, entreprises – à se mobiliser en affichant leur « sourire pour la planète ».



La Présidente de la COP21 entend donner une forte impulsion à cette opération en organisant plusieurs événements à Paris, lieu d'adoption de l'Accord de Paris, mais aussi partout en France et dans le monde.

Une campagne d'information digitale pour amplifier la mobilisation citoyenne

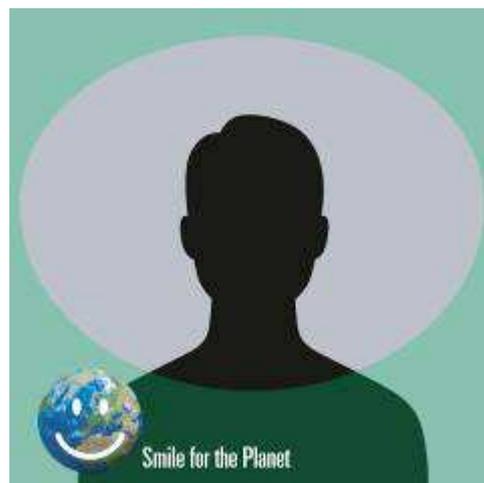
La journée du 4 novembre 2016 est l'opportunité d'informer et de mobiliser les citoyens sur les implications de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris. Ils sont invités à partager l'opération #SmileForThePlanet sur les réseaux sociaux.

Pendant la semaine du 4 novembre 2016, la Présidente de la COP21 lancera une campagne sur les plateformes numériques du ministère et sur les réseaux sociaux pour appeler les citoyens à rejoindre la grande mobilisation internationale pour le climat.

Opération #SmileForThePlanet sur Facebook

Vous souhaitez montrer votre intérêt ou votre engagement pour le climat ? Le 4 novembre 2016, Facebook participe à l'opération #SmileForThePlanet : partout dans le monde, chacun pourra insérer un « sourire pour la planète » sur sa photo de profil et rejoindre la communauté des internautes qui veulent agir pour le climat.

L'opération est organisée en partenariat avec l'ONG Surfrider, qui souhaite aussi placer l'océan au cœur de la lutte contre le dérèglement climatique.



Opération #SmileForThePlanet sur Twitter

Pendant toute la semaine précédant l'entrée en vigueur l'Accord de Paris, Ségolène Royal informe les citoyens sur la portée de l'Accord de Paris et la façon dont il va changer notre quotidien. La Présidente de la COP21 invite tous les internautes à partager ces informations : chacun peut s'emparer du « sourire pour la planète » !



J-8

Le premier Accord universel sur le climat

AMBITIEUX
*limiter bien en dessous
de 2 °C le réchauffement
planétaire*

Ségolène Royal

#smilefortheplanet #AccordDeParis



J-8

Le premier Accord universel sur le climat

JUSTE
*soutenir les pays en développement
pour s'adapter aux impacts
du changement climatique*

Ségolène Royal

#smilefortheplanet #AccordDeParis



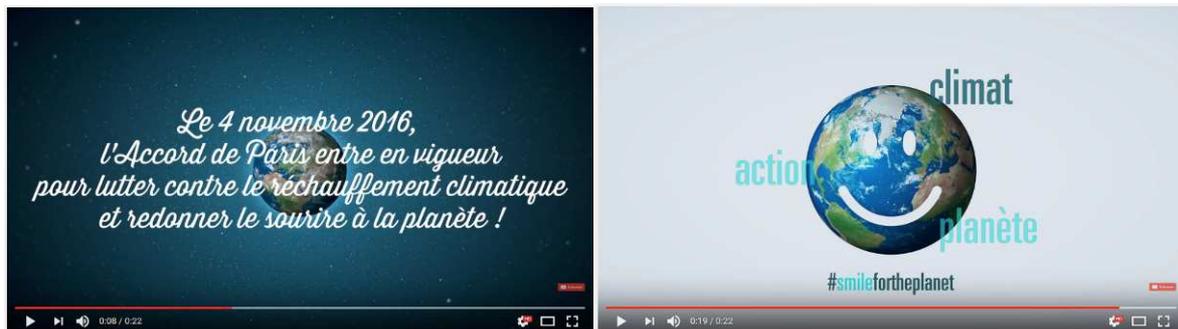
Entrée en vigueur de l'Accord de Paris – toutes les informations sur Twitter :

<https://twitter.com/RoyalSegolene>

<https://twitter.com/ecologiEnergie>

Des vidéos à partager sur les réseaux sociaux

Ces dispositifs sont accompagnés de messages réguliers publiés sur la page du ministère pour informer les citoyens sur les enjeux liés à l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris.



Entrée en vigueur de l'Accord de Paris – toutes les informations sur Facebook :

www.facebook.com/segoleneroyal/

www.facebook.com/ministeredudeveloppementdurable/

Les événements #SmileForThePlanet à Paris

Cérémonie pour l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris 3 novembre 2016 – Ministère de l'Environnement

La veille de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris, Ségolène Royal réunira tous les acteurs ayant joué un rôle décisif pendant l'année de présidence de la COP21 pour les remercier de leur mobilisation.

Cet événement sera l'opportunité d'aborder les prochaines échéances décisives pour l'application de la COP21, mais aussi de célébrer ensemble un moment historique pour la planète.

Lors de cette cérémonie, se dérouleront différents événements culturels : lecture de textes en lien avec le climat, mapping sur la façade du ministère « les 4 saisons de Vivaldi »...

Eclairage des monuments aux couleurs de l'environnement et de la COP21 4 au 6 novembre 2016 – Paris

En décembre 2015, les représentants de 195 pays se sont réunis à Paris pour adopter le premier accord universel pour le climat. Dix mois plus tard, Paris redevient le cœur de l'action climatique pour le climat : afin de célébrer l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris, les bâtiments emblématiques de la capitale seront éclairés pendant plusieurs jours aux couleurs du « sourire pour la planète » :

L'Arc de Triomphe et les Champs Élysées



En France aussi, des événements *#SmileForThePlanet*

Mobilisation des 400 « territoires à énergie positive pour la croissance verte » 4 au 6 novembre 2016 – partout en France

Les 400 « territoires à énergie positive pour la croissance verte » jouent un rôle essentiel dans l'application de la COP21 : en appliquant des solutions simples et innovantes au niveau local, ils montrent que la mise en œuvre de l'Accord de Paris est possible dès à présent.

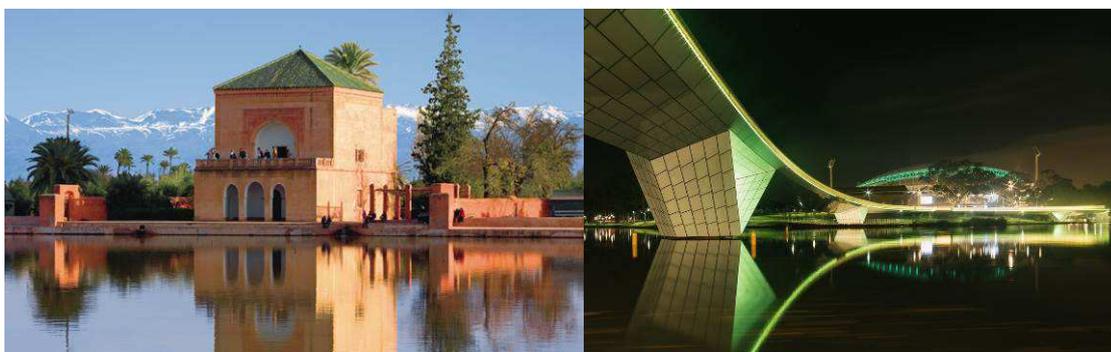


Ségolène Royal souhaite récompenser cette mobilisation en les associant à l'opération *#SmileForThePlanet* : la Présidente de la COP21 a appelé tous les élus des « territoires à énergie positive » à éclairer leurs bâtiments aux couleurs de l'environnement et de la COP21.

#SmileForThePlanet dans le monde

La Présidente de la COP21 a invité l'ensemble des ambassadeurs à participer à la mobilisation du 4 novembre 2016 en les incitant à éclairer leurs bâtiments le jour de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris. La liste des bâtiments éclairés est disponible sur le site du ministère.

Exemple : Maroc – Le Bassin et les jardins de la Ménara à Marrakech
Australie – L'Adelaide Oval, stade principal, en plein centre-ville d'Adélaïde



Mobilisation des agents du ministère de l'Environnement

4 au 6 novembre 2016 – directions du Ministère

En participant à l'élaboration de la loi de transition énergétique et à la loi de reconquête de la biodiversité, les agents du ministère de l'Environnement ont permis à la France de devenir un modèle d'exemplarité environnementale : notre pays est le premier au monde à avoir retranscrit dans 2 textes législatifs sa contribution nationale pour le climat.

C'est pourquoi ils sont associés à l'opération *#SmileForThePlanet* :

- les agents bénéficieront d'actions d'information et de sensibilisation sur l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris.



Mobilisation de la CCNUCC

4 novembre 2016

La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques propose aux citoyens de célébrer l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris via les réseaux sociaux

<http://newsroom.unfccc.int/fr/accord-de-paris/celebrez-lentree-en-vigueur-de-laccord-de-paris-avec-nous/>

Le point sur le processus de ratification dans le monde

Au 31 octobre 2016, 92 Parties représentant 65,82 % des émissions de gaz à effet de serre ont ratifié l'Accord de Paris sur le climat

	Partie	Pourcentage de GES	Date de ratification
	Afrique du Sud	1,46 %	1 ^{er} novembre 2016
	Albanie	0,02 %	21 septembre 2016
	Allemagne	2,56 %	5 octobre 2016
	Algérie	0,30 %	20 octobre 2016
	Antigua-et-Barbuda	0,00 %	21 septembre 2016
	Argentine	0,89 %	21 septembre 2016
	Autriche	0,21 %	5 octobre 2016
	Bahamas	0,00 %	22 août 2016
	Bangladesh	0,27 %	21 septembre 2016
	Barbade	0,01 %	22 avril 2016
	Biélorussie	0,24 %	21 septembre 2016
	Belize	0,00 %	22 avril 2016
	Bénin	0,02 %	31 octobre 2016
	Bolivie	0,12 %	5 octobre 2016
	Brésil	2,48 %	21 septembre 2016
	Brunei		21 septembre 2016
	Cameroun	0,45 %	29 juillet 2016
	Canada	1,95 %	5 octobre 2016
	République centrafricaine	0,01 %	11 octobre 2016
	Chine	20,09 %	3 septembre 2016

	Côte d'Ivoire		25 octobre 2016
	Iles Cook	0,00 %	1 septembre 2016
	Costa Rica	0,03 %	13 octobre 2016
	Danemark	0.15 %	1 ^{er} novembre 2016
	Dominique	0,00 %	21 septembre 2016
	Union européenne		5 octobre 2016
	Emirats arabes unis	0,53 %	21 septembre 2016
	Etats-Unis	17,89 %	3 septembre 2016
	Fidji	0,01 %	22 avril 2016
	France	1,34 %	5 octobre 2016
	Ghana	0,09 %	21 septembre 2016
	Grèce	0,28 %	14 octobre 2016
	Grenade	0,00 %	22 avril 2016
	Guinée	0,01 %	21 septembre 2016
	Guyana	0,01 %	20 mai 2016
	Honduras	0,03 %	21 septembre 2016
	Hongrie	0,15 %	5 octobre 2016
	Islande	0,01 %	21 septembre 2016
	Inde	4,10 %	2 octobre 2016
	Indonésie	1,49 %	31 octobre 2016
	Kiribati	0,00 %	21 septembre 2016
	Corée du Nord	0,23 %	1 août 2016
	Laos	0,02 %	7 septembre 2016
	Madagascar	0,08 %	21 septembre 2016
	Maldives	0,00 %	22 avril 2016
	Mali	0,03 %	23 septembre 2016
	Malte	0,01 %	5 octobre 2016

	Monaco		24 octobre 2016
	Îles Marshall	0,00 %	22 avril 2016
	Maurice	0,01 %	22 avril 2016
	Mexique	1,70 %	21 septembre 2016
	Micronésie	0,00 %	15 septembre 2016
	Mongolie	0,05 %	21 septembre 2016
	Maroc	0,16 %	21 septembre 2016
	Namibie	0,01 %	21 septembre 2016
	Nauru	0,00 %	22 avril 2016
	Népal	0,07 %	5 octobre 2016
	Nouvelle-Zélande	0,22 %	4 octobre 2016
	Niger	0,04 %	21 septembre 2016
	Niue	0,01 %	28 octobre 2016
	Norvège	0,14 %	20 juin 2016
	Palaos	0,00 %	22 avril 2016
	Palestine		22 avril 2016
	Panama	0,03 %	21 septembre 2016
	Papouaise-Nouvelle-Guinée	0,01 %	21 septembre 2016
	Paraguay	0,06 %	14 octobre 2016
	Pérou	0,22 %	25 juillet 2016
	Pologne	1,06 %	7 octobre 2016
	Portugal	0,18 %	5 octobre 2016
	Rwanda	0,02 %	6 octobre 2016
	Saint-Christophe-et-Niévès	0,00 %	22 avril 2016
	Sainte-Lucie	0,00 %	22 avril 2016
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,00 %	29 juin 2016

	Samoa	0,00 %	22 avril 2016
	Sénégal	0,05 %	21 septembre 2016
	Seychelles	0,00 %	29 avril 2016
	Sierra Leone	0,98 %	1 ^{er} novembre 2016
	Singapour	0,13 %	21 septembre 2016
	Slovaquie	0,12 %	5 octobre 2016
	Salomon	0,00 %	21 septembre 2016
	Somalie		22 avril 2016
	Sri Lanka	0,05 %	21 septembre 2016
	Swaziland	0,05 %	21 septembre 2016
	Suède	0,15 %	13 octobre 2016
	Thaïlande	0,64 %	21 septembre 2016
	Tonga	0,00 %	21 septembre 2016
	Turkménistan	0,20 %	20 octobre 2016
	Tuvalu	0,00 %	22 avril 2016
	Ouganda	0,07 %	21 septembre 2016
	Ukraine	1,04 %	19 septembre 2016
	Vanuatu	0,00 %	21 septembre 2016

Le calendrier d'application de la « loi pour la planète »

Finaliser les textes d'application et les articles de la « loi pour la planète » d'ici 2018

L'Accord de Paris nous fixe un horizon : toutes les décisions doivent être prises **d'ici 2018**.

Il faut pour cela inventer une ingénierie organisationnelle nouvelle qui tire les conséquences de l'urgence climatique, au service de la « loi pour la planète ».

Première réunion de la Conférence des Parties le 15 novembre 2016 à la COP22

En tant que Présidente de la COP21, Ségolène Royal souhaite poursuivre l'objectif d'une ratification universelle l'Accord de Paris.

Face à l'urgence climatique, la justice climatique et l'efficacité climatique, une première réunion de la Conférence des Parties, la CMA, se tiendra à la COP22 à Marrakech le 15 novembre 2016 lors du segment des chefs d'Etat et de gouvernement.

La Présidente de la COP a fixé l'ordre du jour de la première réunion de la COP

Très concrètement, Ségolène Royal –avec Patricia Espinosa, Secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), ainsi qu'avec les membres du Bureau qu'elle a consulté– a préparé l'ordre du jour de cette première réunion, qui doit donner une impulsion politique aux négociations sur les règles d'application de l'Accord de Paris mais également des décisions pour rendre cet Accord pleinement applicable et accélérer sa mise en œuvre.



Quelques exemples de décisions à prendre pour appliquer l'Accord de Paris :

- l'article 4 avec la **présentation des prochaines contributions** de manière à les rendre plus efficaces et davantage inclusives.
- l'article 6 avec les **mécanismes de marché** qui seront une des modalités pour accélérer la réduction des émissions en impliquant tous les acteurs et notamment les entreprises.
- l'article 7 qui porte sur l'**adaptation, sujet essentiel pour les pays en développement** mais aussi pour tous les pays, car il va falloir prendre en compte les impacts existants et futurs du réchauffement climatique.
- l'article 8 sur les **pertes et dommages**, est un sujet très important pour les pays les plus vulnérables et qui doit donner lieu à des actions plus ambitieuses.
- l'article 9 sur les **financements** qui sont fort logiquement très attendus par les pays les plus pauvres et sur lesquels les engagements pris devront être tenus.
- L'article 11 qui porte sur le **renforcement des capacités**, qui est une des priorités pour la France et une nécessité pour permettre à beaucoup de pays en développement de mettre effectivement en place leur contribution nationale
- L'article 13 qui porte sur le **mécanisme de transparence des engagements**, par exemple pour que chaque pays précise régulièrement l'état de ses avancements.
- L'article 14 qui porte sur **le bilan mondial des émissions et des impacts climatiques** et qui permettra de faire tous les 5 ans un état des lieux des émissions et des impacts, avec comme objectif de renforcer les engagements nationaux pour tenir compte l'ambition de l'Accord (c'est à dire en dessous des 2 degrés).

